L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 MARS 1857.

Imprimé et publié par
A. LAISSIE & Co.,
Propriétaires:
A. LAISSIE, N. DUBOUR,
G. GERBER, S. HARBY.
Bureau: Coin du Marché et de la Place d'Armes, NOUVELLE-ORLEANS.

Abonnements à la semaine.
Les abonnements à la semaine sont de 25 cents pour les abonnés porteurs.
Prix du Journal: 5 cents.

Traité avec le Mexique.

Le tarif. — Le bill réduisant le tarif des douanes a été voté par les deux chambres du Congrès et devait être signé immédiatement par le président. Le droit sur les sucres, fixé par le précédent tarif à 30 pour cent, a subi la même réduction—le tarif nous est encore inconnu—que le fer et les laines. Tant pis, car notre industrie sucrière méritait les sympathies de la législature nationale. Le nouveau tarif opérera une réduction d'environ quatorze millions de piastres sur le total du revenu.

Pour le Nicaragua.—Le steamer *Texas*, capitaine Crowell, part ce matin pour San Juan de Nicaragua avec 150 émigrants du Texas, sous les ordres du capitaine French, ainsi que d'autres compagnies arrivées de l'Ouest, de Mobile, etc.

Pennsylvanie.—La convention démocratique de la Pennsylvanie a désigné le général Packer comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

Aldermen Assistants—Réunion à sept heures.

M. Hall occupe le fauteuil.

Le trésorier annonce qu'il reste en caisse $121,599 88.

Résolution autorisant les membres du Troisième District à solliciter un nouveau pour construire un bureau de recorder.—Adoptée à l'unanimité.

Lettre de M. F. Coquet demandant sa démission de membre de la direction des écoles du Troisième District.—Adoptée.

M. Mark Walton qui chargé de régler les réclamations de M. P. Irwin relativement au marché Dryades.

Résolution autorisant le contrôleur à vendre un contrat pour placer une grille et à faire une base en grand autour du Tivoli-cercle.—Adoptée.

Résolution allouant $600 pour réparer la Place d'Armes.—Adoptée.

Résolution ordonnant de placer des réverbères dans le fond des Deuxième et Troisième Districts.—Adoptée.

Lettre du voyer annonçant que l'édifice situé à l'angle des rues de l'Hôpital et St Charles, et appartenant à la ville, a besoin de réparations.—Adoptée.

Rapport du comité de finances recommandant le paiement des dépenses courantes.—Adopté.

Rapport d'un comité recommandant de construire un nouveau cabinet dans la rue Robin.—Adopté.

Résolution de M. De La Barre ordonnant des réparations de toute nature pour chaque nègre-fouetteur employé au bureau du Maire.—Adopté.

Ordonnance allouant de l'argent aux Autres des rues de cette ville, d'après le nombre d'opérations.—Le Conseil en ordonne l'impression.

Résolution du comité des rues et de la voirie ordonnant la vente du contrat dans les rues Prieur, Poydras et Gravier et de placer des réverbères dans la rue Galvez.—Adoptée.

Résolution autorisant l'achat d'un terrain, d'après guère Richard Coutanceau, pour construire un nouveau cabinet.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Aldermen—Réunion à sept heures.

M. Summers occupe le fauteuil. Quatre membres sont présents.

Lettre de l'avocat de la ville et du voyer relative au marché Dryades.—Soumise au comité des rues et des travaux publics.

Plusieurs résolutions des Assistants sont lues et soumises aux Aldermen.

Résolution des Assistants fixant les limites dans lesquelles les nègres devront rôder.—Rejetée.

Résolution des Assistants ordonnant que les ferrures du deuxième contrôleur et que le chemin de ferraille soit réparé.—Adoptée.

Le Conseil demande à la police vingt patrouilles qui nous peut louer un cheval.

Résolution du comité de finances autorisant le trésorier à payer à Mme Vive dix-neuf la valeur de la propriété qu'elle a vendue pour l'ouverture de la rue des Oreillons.—Adoptée.

Le contrat de la rue de Bagnères, d'après